

ABONNEMENT.

PAR AN : 30 fr.
PAR SEMESTRE : 15 fr.
PAR TRIMESTRE : 10 fr.

ON S'ABONNE :
A SAUMUR,
chez tous les Libraires ;
A PARIS,
chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33 ;
FRIG. r. Amboise-Richel, 9 ;
BLAVETTE, r. d. Lombards, 22.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

ANNONCES, la ligne, 20 c.
Réclamations, 30
Faits divers, 15

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

ON S'ABONNE :

A PARIS,
chez M. HAVAS-LAVITTE et Co,
Place de la Bourse, 8.

Abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

28 Juin 1881.

Chronique générale.

« Le bruit croît en raison inverse du nom-
bre des députés », a dit M. Gambetta après
avoir fatigué le gosier de ses huissiers et
détraqué le levier de sa sonnette sans pou-
voir obtenir le silence, alors que la séance
était déjà ouverte depuis trois quarts
d'heure.

En effet, en comptant bien, on ne trouve-
rait pas soixante députés dans l'hémicycle,
mais ces soixante rient, causent, potinent à
qui mieux mieux sans daigner écouter les
orateurs.

Qu'on ne s'étonne pas, il n'y a à l'ordre
du jour ni officier, ni prêtre à manger. Il ne
s'agit que des milliards du budget. Les 363
ne se dérangent pas pour si futile besogne.

Nous nous trompons cependant, ils s'oc-
cupent du budget, sinon en le discutant, du
moins pour en augmenter les charges. La
distribution d'hier comprenait un stock
énorme d'amendements où les cent mille
francs et les millions s'entassaient et qui sont
signés par les Tézénas, les Paul Bert, les
Lacretelle, les Chalamet, Floquet, Boyssset,
Delhou, Spuller, Cantagrel et tant d'autres :
augmentations pour instituteurs, facteurs,
cantonniers, postes, télégraphes, perception
fluviale, etc., etc., créations de lignes d'inté-
rêt local, fondations d'écoles ou usines de
l'Etat, toutes cloches à faire mûrir les can-
didatures.

En revanche, un député de la minorité
s'étant permis, au début de la séance, de de-
mander l'ouverture d'un crédit pour venir
en aide, dans toute la France, notons-le, et
non dans un seul arrondissement, aux culti-
vateurs ruinés par l'épizootie, les quarante
députés de gauche présents se sont mis à le
huier et à crier à la réclame électorale. Tou-
jours l'histoire de la paille et de la poutre.

La fin de la séance du 24 juin au Sé-
nat a été prise par l'interpellation de M. de
Gavardie. Elle a été faite au milieu d'un ef-
froyable tumulte. Il faut dire que M. de Ga-
vardie a l'habitude de taper ferme sur les
gens du pouvoir. Cette fois encore, le dossier
de l'honorable sénateur était lourd.

D'abord le personnel de M. Ferry : voilà
un instituteur qui est convaincu de vol, et
que l'on ne veut même pas déplacer ; en
voilà un autre qui organise l'enterrement
civil de son frère, en publie la honteuse nar-
ration dans les journaux rouges, et n'est
même pas réprimandé. Un autre attaque le
maire de sa commune. Un autre encore est
faussaire : il est cité en police correction-
nelle, mais son dossier disparaît. Les uns
commettent des sévices graves sur les en-
fants confiés à leurs soins ; d'autres transfor-
ment leurs écoles en cabarets électoraux. La
liste est inépuisable. Pas une punition n'a
été infligée à ces instituteurs. Enseignement
laïque, enseignement bientôt obligatoire !

Et le personnel de M. Constans ! Des mai-
res qui commettent des faux, des maires et
des adjoints qui sont condamnés pour dé-
nonciations calomnieuses. Tous maintenus
à leur poste ! N'entrons pas dans les détails ;
il faudrait un volume.

M. de Gavardie a parlé au milieu d'un
tapage assourdissant. Le pauvre M. Rampon,
qui présidait, ne savait plus où donner de
la tête. M. Ferry écumait. Quant à la gau-
che, furieuse, les poings serrés, elle cou-
vrait de provocations sauvages la voix de
l'orateur. Un moment, M. Tolain a hurlé
qu'il allait se faire justice lui-même et a es-
sayé de monter à l'assaut de la tribune. Un
peu plus, on allait être obligé de lui mettre
le camisole de force. Cette scène scanda-
leuse, sur laquelle il nous répugne d'insister,
a duré presque une demi-heure.

Aux accusations de l'interpellateur, M.
Ferry n'a rien répondu ; d'où il faut con-
clure qu'elles étaient justes et que M. Ferry
est coupable.

Les généraux Delebecque et Bréard sont
débarqués hier matin à Marseille, avec 912
hommes du 1er hussards, des 92e et 38e de
ligne.

La circulaire de M. Farre.

Voici la circulaire adressée, l'année der-
nière, aux commandants de corps d'armée à
l'occasion des processions de la Fête-Dieu,
et qui continue de définir, d'après M. Farre,
la mesure dans laquelle le concours de l'ar-
mée peut être refusé à ces cérémonies :

Paris, 25 mai 1880.

Mon cher général,

A l'occasion des processions dites de la Fête-
Dieu, je crois devoir vous rappeler les conditions
dans lesquelles l'armée peut être associée à ces ma-
nifestations extérieures du culte.

Je ne puis mieux faire, à cet égard, que de re-
nouveler les prescriptions de la circulaire du 25
mai 1831, émanant du maréchal Soult et portant
que dans les villes où les processions « hors des
églises » seront autorisées, les troupes nécessaires
pour le maintien de l'ordre ne pourront être refusées.

Ces troupes devront, en général, se réduire aux
deux compagnies de l'escorte du dais ; les musi-
ques ne devront pas assister à ces cérémonies.

Vous voudrez bien donner des ordres en consé-
quence, lorsqu'il y aura lieu, et informer de cette
décision les autorités ecclésiastiques qui auraient
solicité le concours des troupes.

Les piquets d'honneur qui pourraient être de-
mandés à l'occasion des processions, par les corps
civils ou judiciaires, ne devront pas être accordés.

Agréez, mon cher général, l'assurance de ma
haute considération.

Le ministre de la guerre,

Signé : FARRE.

Les journaux républicains qui ont fait
tant de bruit à propos de cette circulaire, en
parlaient sans la connaître ; ils ignoraient en-
core davantage le texte du décret du 24 mes-
sidor de l'an XIII de la République, dont
voici les principaux articles :

Art. 4. — Aux processions du Saint-Sacrement,
les troupes seront mises en bataille sur les places où
la procession devra passer. Le poste d'honneur sera
à la droite de la porte de l'église par laquelle la
procession sortira, etc.

Après une centaine de lignes consacrées à
régler minutieusement l'ordre et la marche

à observer, le législateur aborde l'article 5.
Le voici :

Art. 5. — L'artillerie fera trois salves pendant le
temps que durera la procession et mettra en ba-
taille, sur les places, ce qui ne sera pas nécessaire
pour la manœuvre du canon.

Voilà des textes de loi toujours en vi-
gueur ; ils doivent recevoir leur application
jusqu'à ce qu'on les ait abrogés.

Les journalistes échauffés qui ont crié à
la violation de la loi, nous obligent ainsi à
prouver que si quelqu'un a violé la loi, c'est
M. le général Farre.

ALGÉRIE.

L'Agence Havas a transmis la dépêche sui-
vante :

Alger, 25 juin.

On mande de Saïda que Bou-Amena,
passant entre la colonne Mallaret, à Hassi-
Hamma, et la colonne Détrie, à Kreider,
aurait remonté au nord par Oued-Felleite,
probablement en vue de faire une razzia à
Marchuseau, station de la compagnie des
alfas, où de grands approvisionnements de
grains, de farine et autres comestibles sont
réunis. Il aurait aussi des silos à vider. Le
caïd des Beni-Mateur assure qu'il aurait
déjà commencé la razzia dans la nuit du 22
au 23 juin. Bou-Amena comptait, en redes-
cendant, prendre les Ouled-sidi-Kalifa, qui
seraient très-disposés à le suivre.

Les trois compagnies, qui forment toute
la garnison de Saïda, sont parties pour ac-
compagner le convoi de ravitaillement de la
colonne Détrie.

L'Agence Havas donne aussi les renseigne-
ments suivants qui lui parviennent par la
poste :

Saïda, 23 juin.

Bou-Amena s'enfuyant toujours vers le
Sud est poursuivi par le colonel Mallaret,
celui-ci écrit de Ain-Fekarine au Sud du
Chott-el-Chergui qu'il désespère de le res-
saisir. De son côté le général Détrie, au lieu
de revenir à Kraïfallah, s'est également mis
en route pour le Sud.

40

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE

FILS DU GARDE-CHASSE

(Suite.)

CHAPITRE XVIII

LE PÈRE ET LE FILS

Mais l'image de mon père me poursuivait tou-
jours ; j'aurais voulu le voir, lui parler ; je me
disais que je parviendrais à le convaincre, à triom-
pher de sa sévérité ; une nuit il m'apparut en
songe, courbé, brisé par le malheur, attendant la
mort comme une délivrance et repoussant le sou-
venir du fils qui l'avait déshonoré.

Je me réveillai trempé d'une sueur froide ; je
tremblai que cette vision du sommeil ne fût confir-
mée par la réalité ; l'incertitude était pour moi un
véritable supplice.

Je n'y tins plus et sollicitai une audience du di-
recteur.

Je fus admis auprès de lui.

C'était un homme grand, d'un extérieur distin-
gué, qui, sous les apparences de la froideur, ca-
chait un cœur excellent et un dévouement sans
bornes à ses devoirs.

Il m'accueillit avec une réserve sévère ; j'avais eu
longtemps une attitude qui avait éloigné de moi la
sympathie et donné le plus triste idée de ma per-
sonne.

Puis, par la nature même de ses fonctions, il
était porté à la méfiance.

Ses administrés présentaient des échantillons peu
recommandables de l'espèce humaine ; il avait vu
tant d'exemples de dissimulation et de duplicité
qu'il se tenait sur la défensive.

Il m'écouta d'abord sans que son visage impas-
sible trahît aucune impression ; son regard péné-
trant m'observait, il semblait lire au fond de mes
pensées.

A la fin cependant sa défiance disparut ; il avait
trop l'expérience des hommes pour ne pas recon-
naître qu'il n'avait pas devant lui un de ces êtres
qui, par un langage hypocrite, cherchent à s'im-
poser à la pitié et à capter une bienveillance dont
ils ne sont pas dignes.

La vérité a un accent que le mensonge ne peut
imiter.

Le directeur ne s'y trompa pas.

Dès lors je le trouvai encourageant et plein de
bonté, par ses questions il me prouva son intérêt.

Il approuva mon désir de revoir mon père et me
promit de faire des démarches pour le retrouver et
l'engager à répondre à mon appel.

Il ne dissimula pas que ce serait peut-être long

et difficile.

Le garde-chasse d'Alboval avait quitté le pays à
l'époque où la propriété avait passé en d'autres
mains. Qu'était-il devenu depuis ? Je n'avais au-
cune indication qui pût aider les recherches.

Je sortis heureux de cette entrevue ; la bienveil-
lance d'un honnête homme est précieuse pour celui
qui a conscience d'en avoir été longtemps indigne ;
elle le relève à ses propres yeux et ranime son
courage.

Plusieurs jours s'écoulèrent, et rien ne m'annon-
çait que les démarches du directeur eussent avoir
un résultat.

J'étais plein d'anxiété, je me demandais si on
retrouverait mon père, s'il consentirait à venir ; il
pouvait se faire qu'il répondît :

— Qu'on me laisse tranquille ; ce fils que j'ai-
mais tendrement autrefois a pris soin de briser
tous les liens qui nous attachaient l'un à l'autre ;
il n'est désormais plus rien pour moi ; qu'il vive ou
qu'il meure, peu m'importe.

Je rejetai bien loin la supposition d'un pareil
langage, et cependant j'avais peur.

Un jour je fus appelé au parloir ; mon cœur
battait violemment, car je sentais que l'heure qui
allait suivre devait avoir pour moi une influence
décisive ; j'éprouvais de la crainte et néanmoins
me laissais aller à l'espérance.

Je me trouvai en présence de mon père dont

j'étais séparé par deux grillages entre lesquels
circulait un gardien.

Il était bien changé ; ses cheveux étaient tout
blancs et des rides profondes sillonnaient son
visage ; il me sembla que sa taille autrefois si
droite s'était courbée et que sa démarche était
pénible.

Malgré les obstacles que la règle de la prison
mettait entre nous, j'eus un mouvement instinctif
pour m'élaner vers lui, mais l'aspect de son vi-
sage d'une sévérité inexorable réprima cet élan de
mon cœur, et je baissai tristement les yeux sous
son froid regard.

— Vous avez désiré me voir, Jean, me dit-il
après quelques moments de silence.

Sa voix ne trahissait ni émotion ni tendresse.

— Oui, mon père, répondis-je, je tenais à vous
exprimer mon repentir, à vous dire que mon vœu
le plus ardent était d'effacer le passé.

Pas une fibre ne remuait sur sa figure, il restait
impassible et glacial ; évidemment il était venu
avec la ferme résolution de ne pas se laisser fléchir.

Devais-je m'en étonner ? Il avait tant souffert !
Je lui avais donné tant de motifs de ne pas me
croire !

— M. le directeur, reprit-il, m'a dit que vous
étiez changé. Dieu le veuille ! Il ne connaît pas
tout votre passé, il peut avoir foi dans vos regrets ;
moi qui connais le nombre et l'énormité de vos

La portion de colonne commandée par le commandant Duffhol revient à Kralfallah. Elle sera rejointe par celle du commandant Schurr, actuellement à Mouzba, ligne du chemin de fer.

Sissife reste sous la garde de troupes suffisantes. Le colonel Brunstière se tient pour le moment à Zaaguet.

Le marché de Saïda, où il n'était rien venu dimanche dernier, a été encombré aujourd'hui d'Arabes avec de grandes quantités de bœufs, de moutons et de charges de laine; d'orge ou de blé, point. On dirait qu'ils ont hâte de vendre tout ce qu'ils possèdent, tant l'influence est grande; cela donne en effet à réfléchir.

On dit que les cavaliers des goums pris dans les tribus des environs de Saïda sont d'une mauvaise volonté insigne. Lorsque l'un d'eux est envoyé en courrier par les officiers supérieurs, il disparaît sans accomplir sa mission. De là des ordres attendus qui n'arrivent pas.

Quant à leur service militaire, on peut à peine y compter.

Les Beni-Mateur n'ont pas encore bougé; toutefois, le préfet d'Oran et quelques agents de l'exploitation de l'alfa partent demain à 4 heures du matin pour se rendre à Marroum, distant de Saïda de 73 kilomètres par le chemin de fer.

Ce matin, le vice-consul d'Espagne a dirigé sur Saïda 160 Espagnols dont 70 veuves.

Dans la sortie de Géryville par le commandant Fossoyeux où 45 ennemis ont été tués, il faut citer le courage et la vigueur de la légion étrangère commandée par les capitaines Maurin et Cotter.

Les officiers sont consternés du résultat de l'expédition; ils accusent leurs chefs des lenteurs apportées et de la mauvaise organisation.

Un correspondant du *Peut Alger* dit avoir pu reconstituer ainsi les diverses phases du massacre des Hauts-Plateaux:

Le 14 juin, à neuf heures du matin, dit-il, un groupe de cavaliers se présenta au terminus de la ligne et parut avoir été envoyé en reconnaissance, car ils tournèrent bientôt bride et s'enfuirent dans la direction d'où ils étaient venus.

Peu d'instants après, un Arabe se présentait à la porte du magasin du sieur Pardies et exigeait impérieusement qu'il lui fût donné du pain.

Sur le refus du commis, l'Arabe leva sa matraque et lui en porta un coup violent sur la tête. Un deuxième employé saisit un fusil et fit feu sur l'indigène, mais sans l'atteindre.

Ce coup de fusil semblait être le signal attendu par les insurgés pour commencer le massacre.

Les ouvriers, dans ces régions, vont, par compagnie de deux ou trois hommes, dans les parties qui leur sont désignées comme propres à la cueillette. Arrivés là, ils se divisent et regagnent individuellement les chantiers généraux lorsque leurs ânes sont complètement chargés.

fautes, je ne puis avoir la même confiance. La captivité vous a réduit à l'impuissance de faire le mal, rien ne me prouve qu'une fois libre vous résisterez aux tentations qui vous ont trouvé si faible. J'attendrai ce moment pour vous croire, et ce ne sera pas l'affaire d'un jour: il faudra que je vous voie longtemps à l'œuvre pour vous rendre mon amié. Je courbai le front; je ne pouvais me plaindre de le trouver trop sévère; j'avais mis son affection paternelle à de trop dures épreuves pour qu'il me fût permis de reprendre si vite la place que j'avais perdue dans son cœur.

— J'espère, lui dis-je, que mon courage sera à la hauteur de la tâche et des obligations qui me sont imposées.

— Nous verrons bien, répondit-il, l'avenir répondra pour vous.

J'aurais voulu savoir par quelles phases il avait passé.

Après avoir perdu sa place, il avait dû se trouver dans une situation terrible.

Comment avait-il vécu, comment vivait-il en ce moment?

Ces questions se pressaient sur ma bouche.

Je voulus aussi l'interroger sur le sort de ce pauvre Henri que j'avais conduit à la ruine.

Mais, aux premières paroles que je lui adressai, il m'arrêta.

Il ne me reconnaissait aucun titre à m'initier

Les insurgés, cachés dans les broussailles, les arrêtaient à leur passage, et, sans proférer une seule parole, les égorgaient.

À midi, ils n'étaient plus qu'à quelques pas de Lalfallah. Un pauvre jeune homme malade, couché devant la porte de son gourbi, fut tué vers une heure.

La situation devenant de plus en plus menaçante, les employés abandonnèrent le village, emmenant avec eux les femmes et les enfants.

Arrivés à un douar distant de 8 à 10 kilomètres, ils s'arrêtèrent pour se reposer et donner les premiers soins aux blessés qu'ils emmenaient avec eux. Les gens du douar leur donnèrent l'affirmation d'une tranquillité absolue de ces parages. Ce douar appartenait aux Hassassenas.

Il reprit donc leur chemin quand brusquement une troupe de 300 cavaliers environ fond sur eux et se livre à un massacre effroyable. Les femmes, mises à nu, servent de jouet à ces brutes; puis, les instincts sanguinaires et luxurieux de ces hommes rassasiés, ils brûlent les cadavres de leurs victimes.

La même scène se passait dans tous les chantiers principaux de M. Campillo.

Les insurgés surprisent plus tard les divers convois et, après avoir dételé les mules, ils attachaient les charpentiers, à demi assassinés, après les roues des charrettes et les incendiaient.

Les sieurs Fuentès de Campillo occupaient un millier d'ouvriers de femmes et d'enfants.

Chez M. Fuentès, il y a vingt-deux morts et trente-deux disparus.

Chez M. Campillo, les pertes ne peuvent être fixées définitivement. Il manque encore quatre cent douze hommes, femmes et enfants. Il ne saurait en revenir beaucoup, car ceux qui se trouvent dans la montagne ont dû mourir de faim et de soif.

Nous avons critiqué la manière dont les opérations ont été conduites dans le sud de la province d'Oran, jusqu'au jour où le général Détrie fut appelé, trop tard! à réparer les fautes commises.

Malheureusement ces fautes sont à peu près irréparables. Car, s'il est vrai, comme nous le croyons, qu'on eût pu étouffer l'insurrection à son origine, chercher maintenant à prendre Bou-Amena, le poursuivre au-delà du Tell, paraissent des projets chimériques et irréalisables.

Qu'on se rappelle la « chasse » faite en 1845 par l'infatigable général Yusuf à l'émir Abd-el-Kader, qui lui échappait toujours, et ces mots qu'arrachaient au général Bugeaud les hardies conceptions de notre ennemi: « À moins d'avoir des troupes qui volent et qui n'aient besoin ni de repos ni de nourriture, il est impossible d'être préparés pour tant d'éventualités. »

Non que Bou-Amena soit un second Abd-el-Kader, mais il dispose des mêmes moyens, et les nôtres sont aussi les mêmes qu'il y a 36 ans; la guerre d'Europe a fait des progrès, celle du désert n'en a pu faire. Que n'a-t-on créé des régiments de méharis? Mais on ne peut en improviser.

aux détails de la vie d'hommes qui avaient été cruellement éprouvés, mais dont l'honneur était resté intact.

Entre eux et moi, il y avait une barrière que je devais respecter.

À la place d'un père affectueux, je n'avais devant moi qu'un juge inflexible.

J'étais navré; je ne protestai pas cependant; je savais qu'après avoir perdu l'estime on ne la reconquiert pas sans effort.

Les coupables qui croient que les bras doivent s'ouvrir avec empressement pour eux à la première parole de repentir se font une idée trop commode des lois de la justice; les apparences de transformation ne suffisent pas, il faut des gages sérieux qui prouvent que le lendemain ne démentira pas les promesses de la veille; je n'en étais pas là et je ne pouvais trouver mauvais que mon père remît son pardon à des temps plus éloignés.

En le voyant pauvrement vêtu, j'éprouvais une impression de tristesse; je ne pouvais oublier que j'avais prodigué l'or pour satisfaire mes caprices; ce souvenir pesait sur moi comme un remords.

J'aurais voulu au moins qu'il acceptât la somme dont je pouvais disposer pour assurer à sa vieillesse une aisance à laquelle il avait bien droit; je lui en fis l'offre dans des termes timides et embarrassés; je n'eus pas à me féliciter de mon idée.

— Jeap, me répondit-il, je n'ai jamais touché à

Si les rapports officiels étaient ce qu'ils devraient être, clairs, complets, francs, véridiques, l'opinion publique ne s'égèrerait pas; on ne verrait personne accuser nos chefs militaires d'impéritie pour avoir laissé fuir un ennemi insaisissable. On comprendrait que nous devons nous borner à lui fermer notre territoire s'il voulait y rentrer. Une attitude énergique vis-à-vis des tribus soumises, mais toujours hésitantes du sud de notre colonie, une occupation avec des forces suffisantes, sont les seuls moyens à employer en ce moment. (*Progrès militaire.*)

Etranger.

ITALIE. — Malgré les efforts du cabinet de Rome pour calmer la population, les manifestations contre la France se renouvellent tous les jours en Italie.

À Turin, à Rome, à Palerme, à Messine, à Milan la population crie: « Mort aux Français! » et fait tapage dans les rues.

Nous en trouvons la preuve dans les informations du journal *l'Italie*.

À Livourne, on a jeté des pierres contre l'écusson du consulat de France. À Gènes, la manifestation était conduite par des Italiens qui se disaient blessés à Marseille et qui portaient le bras en écharpe.

Le *Fanfulla* donne du reste un renseignement qui suffit à faire comprendre la gravité de la situation. Il laisse soupçonner que le gouvernement arrête ou falsifie les dépêches qui rendent compte des manifestations en province, espérant ainsi les cacher au public. Mais cette manœuvre puérile n'a qu'un temps; ce qu'on n'apprend pas par le télégraphe, on l'apprend deux jours plus tard par les journaux.

Faiblesse et sottise d'un côté, haines et passions révolutionnaires de l'autre, — voilà la situation présente de l'Italie.

Russie. — Nous avons parlé déjà de l'attentat commis à Saint-Petersbourg sur un aide de camp attaché à la princesse de Montenegro.

Ce crime n'est pas encore expliqué aujourd'hui, et au premier abord il ressemble à une vengeance personnelle.

La princesse Milena, femme du prince Nicolas du Montenegro, était depuis quel temps à Saint-Petersbourg, logée au Palais-d'Hiver.

Le 23 juin, un officier monténégrin s'est présenté au palais, demandant à voir la princesse.

L'aide de camp, le voivode Plamenetz, lui a répondu que sa visite était impossible, parce que la princesse était à la chapelle. Alors cet officier, nommé Dchourachkowitz, mettant le sabre à la main, s'est rué sur le voivode et l'a blessé au bras.

Celui-ci, saisissant aussitôt son revolver à sa ceinture, a fait feu sur l'assassin et l'a étendu raide mort.

On ne sait pas si l'attentat était dirigé contre la princesse: on serait en droit de le supposer, puisque l'officier a demandé à la voir.

une pièce d'argent dont l'origine ne fût pas irréprochable. Êtes-vous sûr que la somme dont vous me parlez soit dans ce cas?

J'étais humilié, et cependant ce n'était pas sans une certaine satisfaction fière que j'entendais mon père parler le langage d'une si haute probité.

— Vous avez raison, mon père, lui dis-je, cet argent ne serait pas digne de vous.

Notre entretien se prolongea quelque temps encore. Je crus parfois surprendre dans l'intonation de sa voix, dans l'expression de son visage, une disposition à se laisser fléchir, à se laisser gagner par l'attendrissement et à me rendre sa tendresse; mais il réagit contre cette tentation; jusqu'à la fin il conserva l'attitude d'un homme qui, s'il n'a pas prononcé un jugement sans appel, attend du moins, pour faire entendre les paroles de pardon, qu'il lui soit bien prouvé qu'on en est digne.

Je sortis de cette entrevue moins désolé qu'on ne serait tenté de le croire; malgré la dureté de son langage, j'étais convaincu que le cœur de mon père finirait par s'ouvrir pour moi; je me disais que je ferais si bien qu'il ne pourrait résister et persévérer dans sa rigueur.

C'était le but que j'assignai à mes efforts et je me promettais de l'atteindre.

(A suivre.) Louis COLLAS.

La princesse a quitté Saint-Petersbourg le lendemain, mais le voivode a dû rester dans la ville à cause de la blessure qu'il a reçue dans sa lutte avec l'agresseur.

REVUE FINANCIÈRE.

Le marché semble encore une fois atteint d'abattement. On a rétrogradé sur les plus hauts cours. L'action de la Banque de France voit très-vivement discuter ses cours. On est à 5,700. La Banque de Paris fait 1,350. Le Crédit lyonnais a été poussé fort au-delà de sa véritable valeur, sous prétexte de combinaisons que les hommes les plus éclairés regardent comme irréalisables. Le Crédit mobilier a conservé une tenue excellente à 775.

L'action du Crédit foncier est, aux environs de 1,770. Les opérations de prêt prennent chaque jour plus d'extension. On met en portefeuille des obligations nouvelles 4 0/0 à côté d'obligations 3 0/0 à peut attendre d'un placement mobilier. Le Crédit foncier et agricole d'Algérie est à 720.

Depuis leur inscription à la cote officielle, les actions des Magasins généraux de France et d'Algérie se sont parfaitement tenues de 675 et d'Al-

Le Crédit général français s'est élevé à 855 et à une hausse nouvelle. On dit que les tendances du premier semestre permettraient, à eux seuls, la distribution d'un dividende rémunérateur. Les actions du Crédit de France sont très-fermement tenues de 700 à 710. Le nombre des demandes d'actions nouvelles s'est élevé à 127,000, et il n'y en avait que 90,000 mises en souscription. Il va être procédé à une répartition.

On nous annonce que d'importantes combinaisons s'élaborent en ce moment au sein du conseil d'administration de la Banque nationale. On parle même de la convocation prochaine d'une assemblée générale extraordinaire, où les actionnaires seraient invités à se prononcer sur des projets qui promettent d'être fructueux pour l'avenir.

Nous croyons tous ces bruits parfaitement fondés et considérons comme parfaitement justifiée la hausse qui s'est produite sur les titres de la Banque nationale. Le cours de 800 n'est pas un maximum.

Le public se montre très-favorable aux obligations de 500 fr. rapportant 15 fr., créées par la Compagnie du chemin de fer d'Alais au Rhône et à la Méditerranée et émises par la Banque du Midi, les titres sont offerts au public à 302.50.

Une décision ministérielle en date du 16 juin courant a autorisé la Compagnie du chemin de fer d'Alger à créer et à émettre 203,500 obligations de 500 fr. rapportant 3 0/0. Cette émission est faite par les soins du Crédit industriel au prix de 357.50.

L'action de la Société générale de Laiterie vient de recevoir un acompte trimestriel de 6.25 sur le dividende de l'exercice courant.

Les recettes depuis le 3 avril atteignent le chiffre de 3,121,905.96. Elles ont été de 37,209 fr. par jour pour la semaine du 12 au 18 juin.

La Société la Rente Mutuelle crée et délivre à ses guichets des obligations de 100 fr. 5 0/0 qui sont recherchées par l'épargne.

La Société Nationale des Mines voit ses opérations prendre un développement chaque jour plus important dans l'Isère, la vallée d'Aoste et le département de Saône-et-Loire. On estime que le prochain dividende sera de 10 à 12 0/0.

La Banque de Prêts à l'industrie est l'objet d'un très-vif courant d'achats aux environs de 610. Les affaires placées sous le patronage de cet établissement et concourant à ses profits sont en pleine prospérité.

La Banque hypothécaire est tombée de 700 à 677.50. Les opérations de prêts sont extrêmement lentes et ne peuvent donner aucun profit.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

Enfin, la Ville a gagné son procès, les plaintes de toute la population ont été entendues: M. le général de Galliffet, dans une lettre qu'il vient d'adresser au maire de Saumur, l'informe qu'il a décidé que le Carrousel de l'École de cavalerie sera donné cette année, comme les années précédentes, à l'occasion des courses.

C'est une bonne fortune pour le commerce qui a bien droit à ces regards; ses charges ne diminuent pas et on lui a déjà beaucoup trop enlevé les occasions de gain.

Malgré cela, Tours aura le carrousel des officiers à la date indiquée, dimanche 40 juillet, mais il n'aura pas le carrousel de la troupe, qui a cependant bien son attrait.

VOTES DE NOS DÉPUTÉS.

Scrutin sur le chiffre proposé par la commission au chapitre VI (bourses des séminaires catholiques) du budget des cultes, voté par 280 voix contre 163.

Ont voté pour: M.M. Berger, comte de Civrac, Janvier de la Motte, comte de Maille, de Soland.

A voté contre: M. Maillé.

N'a pas voté: M. Benoist.

Au nombre des 83 membres de la Chambre des députés qui ont voté pour la suppression du budget des cultes, se trouvent M. Allain-

Targé, député de Paris, notre compatriote, et M. Laisant, de Nantes.

THEATRE DE SAUMUR. — C'est ce soir mardi qu'a lieu la représentation de M. BARON, comprenant quatre pièces, avec le concours de MM. Duménil, Chameroix, Coste, Vautier, M^{me} Mériani, Devoux et Lise-Laur, du théâtre des Variétés.

Le jeudi 7 juillet prochain, une partie de la troupe du Palais-Royal, Milher, Pellerin, Numès, Plet, Alice Lavigne et Marie Daguy, viendra donner sur notre scène une représentation composée de plusieurs petites pièces et d'une conférence sur le divorce, par M^{lle} Lavigne. Nous publierons dès demain le programme.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT.

BAINS DE MER de Pornic, les Sables-d'Olonne, La Rochelle et Royan.

Billets d'aller et retour avec 40/0 de réduction valables pendant 15 jours.

Les billets d'aller et retour avec 40/0 de réduction, délivrés du 1^{er} juillet au 30 septembre, en destination de Pornic, les Sables-d'Olonne, La Rochelle et Royan, par toutes les gares, stations et haltes directement reliées avec ces quatre villes par les lignes du réseau de l'Etat, seront valables, pour le retour, jusqu'au quatorzième jour à minuit (non compris le jour de la délivrance).

Si le délai de validité d'un billet expire un dimanche ou un jour férié, ce délai sera augmenté de 24 heures. Les billets dont le délai de validité expire le dimanche 14 août 1881, seront valables jusqu'au mardi 16 août à minuit.

Au retour, les voyageurs auront le droit de prendre tout train partant réglementairement de la station de retour avant l'expiration du délai ci-dessus fixé, lors même que ce train ne pourrait les ramener à leur point de départ qu'après l'expiration de ce délai.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT.

VOYAGES SUR LE LITTORAL DE L'Océan.

Billets à prix réduits valables pendant 10 jours, avec arrêts facultatifs à toutes les gares intermédiaires.

Les billets sont délivrés du 1^{er} juillet au 31 octobre 1881.

Prix des places aller et retour de Saumur aux gares ci-contre, ou vice-versa :

	1 ^{er} cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.
Pornic.....	30 f.	22 f.	16 f.
Les Sables-d'Olonne.....	24	18	13
La Rochelle.....	27	20	13
Rochefort.....	27	20	13
Royan.....	35	27	19
Blaye.....	40	31	23

Au-dessous de trois ans, les enfants ne paient rien; au-dessus de cet âge, ils paient place entière. Les billets de voyages sur le littoral donnent droit au transport gratuit de 30 kilogrammes de bagages.

Chaque arrêt des voyageurs donne lieu à un nouvel enregistrement des bagages.

Les billets sont valables jusqu'à l'expiration de la dixième journée qui suit celle de la délivrance. Les voyageurs peuvent, au retour, prendre tout train quittant leur dernier point d'arrêt le dixième jour avant minuit, lors même que ce train ne pourrait les ramener à leur point de départ qu'après minuit. Si le délai de validité d'un billet expire un dimanche ou un jour férié, ce délai est prolongé de 24 heures. Les billets dont la validité expire le dimanche 14 août 1881, seront valables jusqu'au mardi 16 août à minuit.

Saint-Clément-des-Levées. — Cette commune a été le théâtre d'un vol audacieux, accompli en plein jour, le dimanche 19 courant, dans les circonstances suivantes :

Le sieur Jean Guillon, marchand de cerceaux, avait quitté son domicile pour se rendre à Gennez, et avait laissé sa maison à la garde de sa sœur. Celle-ci s'étant absentée dans l'après-midi pour se rendre à vêpres, trouva à son retour la chambre bouleversée, la serrure de l'armoire forcée, et le soir elle put constater avec son frère la disparition d'une somme de 400 fr. en or.

Les constatations faites permettent d'établir que le vol a été commis vers 5 heures du soir; la porte extérieure paraît avoir été ouverte avec une fausse clé.

La justice informe.

BEAUFORT.

On écrit au Patriote: « Vendredi, vers midi, une veuve R..., demeurant à Beaufort, qui avait reçu congé et devait déménager, n'a rien trouvé de mieux à faire pour ne pas s'exécuter que de mettre le feu à la maison. Heureusement on s'en est aperçu à temps, et l'incendie a été arrêté avant d'avoir causé des dégâts sérieux. La femme R... a été arrêtée par la gendarmerie. »

ANGERS.

Bien matin, vers huit heures et demie, le

feu a pris dans le grenier d'un charbon, habitant près la rue de Brissac. L'alarme a été vite donnée. Les professeurs et les étudiants de l'Université ont été les premiers arrivés sur le lieu du sinistre.

Les officiers des diverses armes sont ensuite accourus avec des hommes de leurs régiments.

La pompe à incendie de M. Pelou a été amenée par les ouvriers de la fabrique, des chaînes ont été organisées sous les ordres de M. le lieutenant-colonel du régiment de cuirassiers qui a montré beaucoup de sang-froid et d'énergie. Plusieurs officiers du même régiment se sont distingués en montant, au milieu des flammes et de la fumée, dans les appartements menacés, pour surveiller le feu et opérer le sauvetage des meubles qui ont été presque tous garantis.

Les pompiers municipaux sont arrivés assez tard.

Le secrétaire général de la préfecture, plusieurs commissaires de police sont venus se joindre aux premiers organisateurs de secours.

Parmi ceux-ci on remarquait plusieurs religieux dominicains.

Deux ou trois personnes que nous ne voulons pas désigner, s'étant permis à leur égard des plaisanteries, assurément fort déplacées, ont dû se taire au plus vite devant les protestations unanimes des assistants.

A dix heures, on était maître du feu. Les dégâts sont couverts par une assurance.

(Etoile.)

Les Processions du Petit-Sacre à Angers.

Les processions de l'Octave de la Fête-Dieu ont eu lieu, dimanche, dans toutes les paroisses de la ville d'Angers, au milieu d'un grand concours de population. Partout les habitants avaient rivalisé de zèle pour décorer les rues et les places publiques. Les reposoirs étaient magnifiques. Partout, la foule découverte ou agenouillée au passage du Saint-Sacrement.

Le temps qui avait contrarié la sortie de la procession générale, le dimanche précédent, a été très-beau toute la journée d'avant-hier et rehaussait encore l'éclat de la cérémonie.

Une mention particulière au reposoir des dames Augustines et à celui du faubourg Saint-Michel.

Nous lisons dans le Journal de Maine-et-Loire :

« Il nous appartient de signaler combien la population ouvrière a pris à cœur d'embellir la fête religieuse d'hier. Le quartier de Pierre-Lise s'est particulièrement distingué par le bon goût de l'ornementation des maisons situées sur le passage de la procession de l'église Saint-Serge.

Le reposoir qui s'élevait naguère à la porte des Pères Jésuites et était construit à leurs frais et sous leur direction, a été cette fois édifié par les soins des habitants, et s'il n'a pas été aussi luxueux, on a du moins pu remarquer le bon goût de son ornementation.

De tels faits reposent de toutes les extravagances anti-religieuses, et nous sommes heureux de voir qu'à ce point de vue, notre sympathique population ouvrière n'épouse pas toujours les doctrines et ne cède pas aux injonctions de la gent intolérante qui prétend la diriger. »

L'Union de l'Ouest dit, de son côté :

« La journée de dimanche a été remarquablement belle. Les processions des paroisses, qui se sont faites le matin et dans l'après-midi, avaient amené partout, dans les rues et sur les places, cette affluence que l'on ne voit que dans les fêtes populaires, avec un ordre, un calme qui ne s'est pas démenti, laissant les uns à la quiétude de leur recueillement, les autres au plaisir de l'admiration.

Partout les processions ont reçu le même accueil respectueux. Les décorations étaient aussi belles, aussi riches, aussi nombreuses que jamais; d'élégants reposoirs s'élevaient, par place, sans que les promeneurs aient été nullement empêchés de circuler à l'aise. Comme déjà l'année dernière, aucune escorte n'accompagnait les processions: pas un gendarme, pas un agent de police même, pour écarter la foule et frayer le passage. Et pourtant, dans certaines rues, rue d'Alsace notamment, les promeneurs étaient en nombre tel qu'on se demandait comment il serait possible de ménager une voie pour le religieux cortège; mais à peine apercevait-on la première bannière,

que chacun se rangeait, et bientôt le passage se trouvait libre sans effort et sans bruit.

Sur la paroisse Saint-Laud, on admirait beaucoup le boulevard des Lices. Tous les arbres, à l'exception de quatre, à l'angle de la rue des Lices prolongée, étaient ornés de fleurs et de festons, offrant le coup d'œil le plus charmant.

La procession de Saint-Joseph a été remarquable entre toutes, par le grand nombre d'hommes qui faisaient cortège au Saint-Sacrement; ce spectacle était beau et consolant. M^{re} Sauvè, recteur, accompagné de deux professeurs ecclésiastiques, M^{re} de Ker-naeret et M. l'abbé Ravain, représentaient les facultés catholiques. L'institution libre A. de Marquié y était au grand complet.

La procession de Saint-Maurice, la dernière, a été fort admirée pour l'étendue et la belle ordonnance du cortège... »

TOURS.

L'avant-dernière nuit, à deux heures, le clairon réveillait les échos aux alentours de la caserne des Récollets. Le 18^e chasseurs se mettait en route pour le camp du Ruchard, où il est arrivé hier matin.

Pendant quelques jours, dit l'Indépendant, la caserne va être occupée par cinq ou six cents musiciens venant prendre part au grand festival qui aura lieu à Tours au commencement de la semaine prochaine.

On lit dans le Journal d'Indre-et-Loire :

« Tandis qu'à Tours les catholiques sont obligés de faire les processions dans les églises, les habitants de Saint-Pierre-des-Corps jouissent, sous ce rapport, d'une pleine liberté. Ils ont eu dimanche, sur leur territoire, une magnifique procession, à laquelle une foule d'habitants de notre ville ont pris part. On porte à plus de huit mille le nombre des fidèles qui ont assisté à la cérémonie.

Deux reposoirs avaient été élevés, dans le Bas-Chemin, par les personnes du quartier. Ils étaient disposés et décorés avec beaucoup de goût.

Un troisième reposoir se trouvait au bord de la Loire, à l'endroit où l'on allume d'habitude les feux de joie, à la fête de Saint-Pierre. Il était également très-beau.

La procession, sur tout son parcours, a rencontré un recueillement général, expression de la foi dont sont animées nos populations catholiques et qui se trouve encore ravivée et excitée par les entraves que chaque jour on cherche à apporter à ses manifestations. »

NANTES.

A l'occasion de la suppression des processions, la journée de dimanche a été orageuse à Nantes. Nous donnerons les détails demain.

Tandis qu'en France on décide que le dimanche n'est pas un jour de repos obligatoire, aux Etats-Unis, la législature de Wisconsin décrète la nullité des signatures données le dimanche; une seule signature en ces conditions enlève à un acte toute valeur légale, si l'autre partie le veut.

Théâtre de Saumur.

Direction de M. J. ROUBAUD.

MARDI 28 juin 1881.

UNE SEULE REPRÉSENTATION DONNÉE PAR

M. BARON

1^{re} comique du théâtre des Variétés de Paris,

Accompagné de MM. CHAMEROIX, DUMESNIL, COSTE, VAUTIER, M^{me} MÉRIANI, DEVOUX et LISE-LAUR, artistes du théâtre des Variétés de Paris.

MES BEAUX-PÈRES, comédie en 1 acte, de MM. de Najac père et fils.

M. BARON remplira le rôle de Radier, qu'il a créé à Paris.

LE LIVRE BLEU, comédie en 1 acte, de MM. Labiche et Ernest Blum.

M. BARON remplira le rôle de Beaufrisard.

LE KLEPTE, comédie en 1 acte, de M. Abraham Dreyfus.

M. BARON remplira le rôle d'Antoine.

LES GIBOULÉES, comédie en 1 acte, de MM. Frevel et Nuitter.

ORDRE : 1. Les Giboulées, 2. Le Livre bleu; 3. Le Klephte; 4. Mes Beaux-Pères.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/2.

Ministère des Postes et des Télégraphes.

Un concours pour le surnumérariat aura lieu le jeudi 28 juillet 1881 au chef-lieu de chaque département.

Peuvent y prendre part les jeunes gens de 17 à 25 ans sans infirmités, ainsi que les instituteurs, les militaires et tous les fonctionnaires publics comptant cinq années de services rendus à l'Etat et âgés de moins de 30 ans.

Les candidats devront adresser sans retard leur demande au Directeur des Postes et des Télégraphes du département, qui leur transmettra le programme de l'examen.

La liste d'inscription sera close le 15 juillet.

JOURNAL DE L'AGRICULTURE, fondé et dirigé par J.-A. BARRAL (G. Masson, éditeur, 120, boulevard Saint-Germain, Paris). Un an, 20 fr.

Sommaire du N^o 637, du 25 juin 1881 :

Chronique agricole. — Nouvelles de l'état des récoltes en terre. — Sur le dégrèvement de l'impôt foncier. — Pisciculture. — Concours régional d'Épinal. — Le liage des gerbes. — Le rôle de l'acide phosphorique dans les terres volcaniques. — Sur la valeur des aliments concentrés. — L'utilisation de la chaux. — Greffe du châtaignier sur le chêne. — Société nationale d'agriculture. — Revue commerciale. — Prix-courant des denrées agricoles. — Bulletin financier. — GRAVURES NOIRES : Lien pour les gerbes, système Lavanture. — Table alphabétique des auteurs. — Table alphabétique des gravures noires. — Table analytique des matières. Envoi gratuit d'un numéro spécimen.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 26 juin 1881.

Versements de 139 déposants (41 nouveaux), 23,497 fr. 15 c.

Remboursements, 2,950 fr. 96 c.

AVIS

Nous avons annoncé que M. KAHN, qui réussit si merveilleusement à guérir les affections de la vue par le simple système de ses Verres gradués, recevra, à partir du mercredi 29 juin jusqu'au samedi 2 juillet, de 10 heures à 4 heures, hôtel de la Paix, à Saumur.

NOTA. — Le système KAHN a toujours bien réussi pour les guérisons des enfants dont les yeux louchent et tournent.

L'EAU DE L'ÉCHELLE hémostatique est ordonnée contre les crachements de sang, les hémorragies utérines et intestinales, les pertes, la dysenterie, etc. L'EAU DE L'ÉCHELLE vivifie le sang et tonifie les organes. — Dépôt dans les pharmacies.

PAPIER WEINSI, remède souverain pour la guérison des rhumes, irritations de poitrine, maux de gorge, douleurs, rhumatismes, etc. — 1 fr. 50 la boîte.

Exiger le nom WEINSI.

LE VIN DE G. SÉGUIN, fortifiant et fébrifuge, est d'un puissant secours pour exciter les fonctions digestives, et abréger les convalescences. Il est très-utile pour combattre les fièvres, la chlorose, l'anémie, le manque d'appétit, l'appauvrissement du sang, etc. — Il convient à tous les tempéraments affaiblis par l'âge ou la maladie.

Pharmacie G. SÉGUIN, 378, rue Saint-Honoré, Paris.

Marché de Saumur du 25 juin.

Blé semence (l'ha)	—	Huile de noix	50	120
Blé comm. (l'ha)	22	Huile de chène	50	—
Froment (l'ha)	77	Graine trèfle	50	—
Halle, moy.	77	— luzerne	50	—
Seigle	75	Foin (dr. c.)	780	85
Orge	65	Luzerne	780	80
Avoine, bar.	50	Paille	780	52
Fèves	75	Amandes	50	—
Pois blancs.	80	Cire jaune	50	190
— rouges	80	Chanvres 1 ^{re}	—	—
Colza	65	— qualité (58 k. 500)	—	—
Chenevis	50	— 2 ^e	—	—
Farine, culas.	157	— 3 ^e	—	—

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1880, 1 ^{re} qualité	225 à 250
Id. 1880, 2 ^e id.	150 à »
Ordin., envir. de Saumur 1880, 1 ^{re} id.	115 à »
Id. 1880, 2 ^e id.	105 à »
Saint-Léger et environs 1880, 1 ^{re} id.	120 à »
Id. 1880, 2 ^e id.	110 à »
Le Puy-N.-D. et environs 1880, 1 ^{re} id.	100 à »
Id. 1880, 2 ^e id.	95 à »
La Vienne, 1880,	90 à »

ROUGES (2 hect. 30).

Souzy et environs, 1880	» à »
Id. 1880	» à »
Champigny, 1880	1 ^{re} qualité » à »
Id. 1880	2 ^e id. » à »
Id. 1880	1 ^{re} id. » à »
Id. 1880	2 ^e id. » à »
Varrains, 1880	1 ^{re} id. 150 à »
Varrains, 1880	2 ^e id. 140 à »
Bourgueil, 1880	1 ^{re} qualité 180 à »
Id. 1880	2 ^e id. 160 à »
Id. 1880	1 ^{re} id. 150 à »
Id. 1880	2 ^e id. 140 à »
Restigné 1880	1 ^{re} id. 150 à »
Id. 1880	2 ^e id. 140 à »
Chinon, 1880	1 ^{re} id. 150 à »
Id. 1880	2 ^e id. 140 à »
Id. 1880	1 ^{re} id. 150 à »
Id. 1880	2 ^e id. 140 à »

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (20^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C^{ie}, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »

LA ROCHOUCAULT.

SANTÉ A TOUS

ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purgés et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulents, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étour-

dissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, vertiges, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse très prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Core N° 98,714 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PEYLET, instituteur à Eynacq (Haute-Vienne).

N° 63,476 : M. le curé Compert, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnelly, rue du Balai, 11.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 23 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND.

Bisson, successeur de TEXIER, J. Roussier, pharmacien et épiciers, et partout chez les pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^{ie} (limités), 8, rue Castiglione, Paris.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES	
	A POITIERS	A ANGERS	
6 h. — matin.	10 h. 30 matin.		
8 15 —			
11 25 —	7 40 soir.	11 h. 55 matin.	
1 17 soir.	4 51 —		
4 55 —			
7 50 —	11 40 —	9 10 matin.	

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES	
	A MONTREUIL	A SAUMUR	
5 h. 50 matin.	9 h. 13 matin.	9 h. 50 matin.	
8 35 —	5 17 soir.	6 30 soir.	
12 15 soir.	3 50 —	4 30 —	
6 45 —	10 47 —	11 30 —	

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 19 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 42.

P. GODDET, imprimeur-propriétaire.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 27 JUI 1881.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % amortissable.	85 75	»	» 30	Comptoir d'escompte.	1097 50	2 50	»	C gén. Transatlantique.	630	7 50	»
3 % amortissable.	88 15	»	» 65	Crédit Foncier colonial.	685	»	»	Canal de Suez.	1827 50	»	» 2 50
2 1/2 % amortissable nouveau.	86 60	»	» 30	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1775	2 50	»	Société autrichienne.	790	»	» 2
4 1/2 %	114 50	»	» 25	Obligations foncières 1877.	365	»	»	OBLIGATIONS.			
5 %	119 25	»	»	Obligations communales 1879.	455	»	»	Est.	388 50	»	»
Obligations du Trésor.	518	»	» 5 75	Obligat. foncières 1879 3 %.	454 50	»	» 50	Midi.	400	»	»
Obligations du Trésor nouvelles	516	»	»	Soc. de Crédit ind. et comm.	780	»	»	Nord.	403	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	337 50	»	» 50	Crédit mobilier.	770	5	»	Orléans.	400	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	510	»	»	Est.	840	»	» 5	Ouest.	397	»	»
— 1865, 4 %	525	»	» 1	Paris-Lyon-Méditerranée.	1830	»	» 20	Paris-Lyon-Méditerranée.	396	»	»
— 1869, 3 %	409	»	»	Midi.	1342 50	7 50	»	Paris (Grande-Ceinture).	339 50	»	»
— 1871, 3 %	402	»	»	Nord.	2108	»	» 15	Paris-Bourbonnais.	397	»	»
— 1875, 4 %	513 50	»	» 50	Orléans.	1405	»	» 1 25	Canal de Suez.	566	»	»
— 1876, 4 %	513	»	» 56	Ouest.	875	»	» 5				
Banque de France.	5575	»	» 125	Compagnie parisienne du Gaz.	1570	5	»				

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS		DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS	
3 heures 8 minutes du matin.	express-poste.	3 heures 26 minutes du matin.	direct-mixte.
6 — 45 —	(s'arrête à Angers).	9 — 21 —	omnibus.
8 — 56 —	omnibus-mixte.	9 — 40 —	express.
1 — 25 —		12 — 40 —	soir, omnibus-mixte.
3 — 32 —		4 — 44 —	
7 — 15 —	express.	10 — 38 —	express-poste.
10 — 37 —	omnibus.		

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Étude de M^r CHARLES MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES.

POUR CAUSE DE DÉPART, A Saumur, Grand'Rue, n° 2, Le mercredi 29 juin 1881, à une heure,

Par le ministère de M^r MILLION, commissaire-priseur.

DESIGNATION.

Meubles meublants de toutes sortes, deux meubles de salon, un buffet Henri II, un harmonium, piano, vieilles faïences, batterie de cuisine, vaisselle, bois de lit, couettes, matelas, grand nombre de volumes, bouteilles vides, bois de parquet, harnais, coffre à avoine, lauriers en caisses, vin blanc en bouteilles et grande quantité d'autres bons objets.

Au comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, CH. MILLION, (436)

A CÉDER, pour cause de santé, un atelier de corsetière et magasin de corsets. — Clientèle de premier ordre. — Conditions avantageuses. — S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTÉMENT,

JOLIE MAISON BOURGEOISE

AVEC JARDIN,

Sise à Saint-Florent.

Composée d'un rez-de-chaussée et d'un premier : quatre grandes pièces, deux petites, plus une cuisine; vastes greniers au deuxième étage.

S'adresser à M. RODDE. (423)

A VENDRE

UN CHEVAL DE SANG, se montant et s'attelant très-bien. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

D'OCCASION,

Bois de charpente, portes et fenêtres presque neuves. S'adresser au bureau du journal.

On demande un enfant de 13 à 15 ans, ayant une écriture correcte et sachant l'orthographe. S'adresser à M. DE NEUVILLE, avoué, 8, Grand'Rue, Saumur.

UN JEUNE HOMME de vingt ans, muni de bons certificats, demande à se placer dans une maison bourgeoise. S'adresser au bureau du journal.

NOURRISSONS.

M^{me} LEGRIS, place du Chardonnet, demande des nourrissons. — De bons soins leur seront prodigués.

UN JEUNE HOMME de dix-sept ans demande une place de valet de chambre.

Bons renseignements. S'adresser au bureau du journal.

CAFÉ BARLERIN hygiénique de café et fortifiant, préparé par R. BARLERIN, ph.-chim., à TARARE (Rhône).

Le CAFÉ BARLERIN est recommandé aux personnes nerveuses; il facilite la digestion, guérit la gastrite, les gastralgies et les irritations d'intestins; il détruit la constipation, stimule l'appétit, rend le sommeil aux personnes irritées par un travail excessif, donne les meilleurs résultats dans la MIGRAINE et les NÉURALGIES. Le CAFÉ BARLERIN est un fortifiant par excellence, qui peut s'employer pendant les chaleurs comme boisson hygiénique pour empêcher la transpiration et préserver du choléra et de toutes les maladies épidémiques. Des MILLIERS DE MALADES doivent leur guérison à l'usage du CAFÉ BARLERIN, qui est le meilleur marché et le plus agréable des cafés de santé. Le CAFÉ BARLERIN est un produit alimentaire uniquement composé de fruits adoucissants et dont la composition chimique est à peu près la même que celle des eaux minérales les plus en réputation.

Se vend en boîtes de 1 kilogram. pour en faire 200 tasses, prix : 4 fr.; de 500 gr., pour 100 tasses, prix : 2 fr., et de 250 gr., prix : 1 fr. 25.

LE COLLIER GALVANO-ELECTRIQUE RUSSE du docteur WIATKA

est le préservatif sûr et commode du croup, de la coqueluche et des maladies graves du larynx chez les jeunes enfants. Prix : 2 fr.

Produits admis à l'Exposition universelle de Paris, 1878, avec 2 médailles d'honneur. se vendent à Tarare, en gros, chez M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.

Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND, épiciers, rue d'Orléans. (450)

1 FRANC par AN 103,000 Abonnés 52 ALPHABÉTIQUE

Le Moniteur

Valeurs à Lots

(Paraît tous les dimanches, avec une Causerie financière du Baron Louis)

LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Liste officielle des Tirages de toutes Valeurs Françaises et Étrangères

LE PLUS COMPLET DE TOUTES LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)

Il donne Une Revue générale de toutes les Valeurs — La Cote officielle de la Bourse — Des Arbitrages avantageux — Le Prix des Coupons — Des Documents inédits

PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT. — Capital: 30,000,000 de fr.

On s'abonne dans toutes les Succursales des Départements, dans tous les Bureaux de Poste et à Paris, 17, rue de Londres

UN FRANC PAR AN

MOYEN 50 POUR 100

De faire rapporter à ses capitaux en opérant sur les RENTES FRANÇAISES

Brochure expédiée gratuitement. — S'adresser à la SÉCURITÉ FINANCIÈRE (14^e Année) 26-28, RUE NOTRE-DAME DES VICTOIRES, PARIS (près la Bourse)

Maison spéciale pour les Opérations de Bourse à TERME.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Le cabinet de M. G. DOUSSAIN est transféré, 10, rue des Basses-Perrières, à Saumur, à partir du 24 juin 1881.

Grande Liquidation !!!

Avec remboursement intégral de tous achats de mes excellents vins, après paiement de traite à 60 jours d'envoi, à tous mes clients, des Bons de l'Assurance financière de Paris, équivalant à la somme payée, garantis par des rentes sur l'Etat qui leur sont remboursées d'une manière irréfutable par voie de tirage.

Franco en gare à Blaye.

228 litres, excellent vin rouge vieux Bordeaux, 1^{er} cotes, à 110 francs. 228 litres, excellent vin rouge vieux St-Emilion, à 137 fr. 50.

Vins fins étrangers, tels que : Madère, Malaga, Xérès, Porto, Alicante, Grenache, Marsala, Muscat, logés en barils de 40 à 42 litres, à 1 fr. 60 le litre; les mêmes vins logés en caisses de 25 à 50 bouteilles assorties, au choix, à 2 fr. 10 la bouteille; les mêmes vins se vendent partout 3 fr. 25 à 3 fr. 50.

Ecrire à J. LANNA, 24, rue Servandoni, à BORDEAUX. (424)

ÉLIXIR ANTI-RHUMATISMAL

DE SARRAZIN MICHEL, d'Aix (Provence).

Guérison sûre et prompt des rhumatismes aigus et chroniques, goutte, lumbago, sciatique, migraines. 10 fr. le flacon pour 10 jours de traitement. — UN FLACON SUFFIT ORDINAIREMENT.

Dépôt chez tous les principaux pharmaciens de chaque ville; à Saumur, chez M. NORMANDINE.

N.-B. — M. MICHEL expédie franco deux flacons contre mandat-poste de 20 francs. (689)

PHARMACIE-DROGUERIE

Ancienne Pharmacie PASQUIER

A. CLOSIER, Successeur,

Lauréat de l'École de Pharmacie, élève de l'École Supérieure de Paris,

20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages herniaires de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales.

Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale. Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

On trouve à la même pharmacie : le libéron à vis de Raynal, le libéron à soupape de Robert et le biberon-pompe de H. Monchovaut.

Saumur, imprimerie de P. GODDET.